

ANDRÉ TOUZET (1883-1956) UNE CARRIÈRE DE HAUT FONCTIONNAIRE COLONIAL ENTRECOUPÉE D'UNE EXPÉRIENCE MALHEUREUSE DANS LE PRIVÉ

Né le 16 juillet 1883 à Bordeaux.
Frère de Gaston Touzet, préfet.
Docteur en droit.
Avocat à la cour d'appel de Bordeaux (1905-1908).
Chef du cabinet du préfet de Maine-et-Loire (1908-1909).
Attaché, sous-chef, puis chef adjoint du cabinet du sous-secrétaire d'État de la Guerre (1909-1910).
Attaché au cabinet du ministre de l'Agriculture (1910-1912).
Sous-préfet de Villefranche-de-Lauragais (1911), non installé.
Attaché au cabinet du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes (1913).
Attaché au cabinet du ministre de l'Instruction publique (1914).
Sous-lieutenant au 144^e Régiment d'infanterie (blessé et cité le 7 septembre 1914).
Lieutenant au 144^e Régiment d'infanterie (12 décembre 1914).
Substitut au Conseil de guerre de la XV^e Région (1^{er} janvier 1915-16 avril 1916).
Passé dans l'armée coloniale comme inapte définitif et affecté en Indochine (équipe Sarraut).
Lieutenant au 1^{er} Tirailleurs tonkinois (16 mai 1916).
Officier d'ordonnance et chef du cabinet du gouverneur général de l'Indochine (décembre 1916-décembre 1919).
Secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Oise (1919) non installé.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la guerre
(*Journal officiel de la République française*, 13 juillet 1919)

Sont inscrits au tableau général de la Légion d'honneur pour chevalier à compter du 6 juillet 1919 les militaires de la réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent :
Touzet (Léon *André*), capitaine (territorial) au gouvernement général de l'Indochine.

Chef du cabinet du ministre des Colonies (1920-1921).

(*Bulletin officiel du ministère des colonies*, 1920, p. 298)

Par arrêté du Ministre des Colonies du 21 janvier 1920,
Ont été nommés :

Chef de cabinet du Ministre [Sarraut]

M. TOUZET (André), secrétaire général de 1^{re} classe des préfectures en disponibilité, ancien chef du cabinet du Gouverneur général de l'Indochine.

PROMOTIONS, NOMINATIONS, MUTATIONS
(*Les Annales coloniales*, 27 juillet 1921)

M. André Touzet, secrétaire général de 1^{re} classe de préfecture, ancien chef du cabinet du gouverneur général de l'Indochine, chef du cabinet du ministre des Colonies [Sarraut], a été nommé gouverneur de 3^e classe des colonies et chargé, en cette qualité, du gouvernement des îles Saint-Pierre et Miquelon.

M. André Touzet a été placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans traitement.

M. Bonnacarrère, administrateur en chef de 1^{re} classe des colonies, secrétaire général du Gouvernement du Dahomey, ancien commissaire p. i. de la République au Cameroun, a été nommé gouverneur de 31^{re} classe des colonies, et chargé, en cette qualité, du Gouvernement des îles Saint-Pierre et Miquelon, en remplacement de M. Touzet. [...]

M. Touzet est, comme M. Bosc, un compatriote de M. Sarraut. Il est, comme M. Bonnacarrère, docteur en droit. Depuis treize ans, c'est l'*alter ego* de M. Sarraut. Secrétaire général de première classe de préfecture, il est nommé gouverneur. Le recrutement des gouverneurs en dehors de l'Administration coloniale, interrompu depuis le passage de M. Trouillot au pavillon de Flore, qui nomma en 1908, gouverneur des Colonies son chef de cabinet, M. Duprat, chef de bureau au ministère des Travaux publics, reprend.

M. Touzet est, paraît-il, un homme de premier plan. Bien qu'il soit plutôt un spécialiste de l'Indo-Chine, nul doute, quand il reprendra son poste à Saint-Pierre et Miquelon, qu'il n'y fasse de belle et bonne besogne. Il aura là-bas dans les conférences souvent délicates qu'il ne manquera pas de tenir avec les autorités anglaises de Terre-Neuve et du Canada, outre l'autorité de son grade de gouverneur, le prestige d'avoir été le chef de cabinet du Ministre des Colonies, placé sur sa demande dans la position de disponibilité sans traitement.

MARIAGES

Sylvia de Azevedo

André Touzet

(*Le Journal des débats*, 15 septembre 1921)

On annonce le prochain mariage de Mlle Sylvia de Azevedo, fille de M. Cyro de Azevedo, ministre plénipotentiaire du Brésil, et de Mme née Braga, avec M. André Touzet, gouverneur des colonies, chef de cabinet du ministre des colonies, fils de M. Touzet et de Mme, née Chavaneil, décédés.

Le gouverneur habite au ministère
(*Les Annales coloniales*, 25 juillet 1922)

Chacun sait que le ministre des Colonies dispose rue Oudinot de spacieux appartements situés au premier étage de son hôtel particulier.

Suivant l'exemple de tous ses prédécesseurs, M. Albert Sarraut ne les utilise pas. Mais, comme M. Raynaud pour son collaborateur, M. Louis Besques, il a mis à la disposition de M. le gouverneur Touzet, son chef de cabinet, trois pièces spacieuses, situées dans l'aile gauche. M. Touzet — cela lui a évité de chercher un appartement —, depuis son mariage récent, y habite avec sa femme, et cela lui permet d'être plus tôt rendu à son cabinet. Le reste du logement a reçu une autre destination, puisque S. M. Khai-Dinh y est officiellement reçu.

Toutes ces pièces sont meublées, comme d'usage, par les soins du mobilier national.

NAISSANCE

(Les Annales coloniales, 3 octobre 1922)

Mme Touzet, femme de M. André Touzet, gouverneur des colonies, chef de cabinet de M. Albert Sarraut, est mère d'une fille, Yvonne.

DIRECTEUR DE L'AGENCE GÉNÉRALE DES COLONIES (1923-1924)

Rapports et décrets

(Les Annales coloniales, 13 février 1923)

Décret en date du 7 février 1923, fixant le traitement attribué à M. Touzet (André), gouverneur de 3^e classe des Colonies, placé en service détaché pour exercer les fonctions de directeur de l'Agence générale des colonies, à 27.500 francs.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies

(Journal officiel de la République française, 16 août 1923)

Officiers

M. Touzet (Léon-André), gouverneur de 3^e classe des Colonies, directeur de l'Agence générale des colonies. Chevalier à titre militaire du 12 juillet 1919.

CONTRÔLEUR DES TIRAILLEURS ET TRAVAILLEURS ANNAMITES EN FRANCE (1924-1925)

(L'Avenir du Tonkin, 9 mai 1924)

M. Touzet (André), gouverneur de 3^e classe des colonies, en service détaché, pour occuper l'emploi de directeur de l'Agence générale des colonies, est maintenu dans la

position de service détaché et charge d'une mission spéciale dans la métropole pour remplir les fonctions de délégué au contrôle général des tirailleurs et des travailleurs indochinois, en remplacement de M. Blanchard de La Brosse, résident supérieur, chargé de l'administration du territoire de Kouang-Tchéou-Wan.

Cette nomination aura ses effets pour compter de la veille du jour de l'embarquement de M. Blanchard de La Brosse à destination de l'Indochine.

M. Sarraut
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 août 1924)

Du *Courrier colonial* : La désignation de M. Sarraut pour l'Indochine serait imminente, à la grande satisfaction des nombreux Indochinois présents dans la métropole.

Il paraît certain que M. Touzet l'accompagnera, ce qui rendra disponible le poste de contrôleur des tirailleurs et travailleurs annamites en France, qui est déjà l'objet de nombreuses compétitions. Il est vrai, que le traitement attaché à ce poste est assez tentant.

N.D.L.R. — On pourrait peut-être supprimer ou tout au moins réduire cette prébende.

M. André Touzet s'en va...!
(*Les Annales coloniales*, 17 février 1925)

Mais ce n'est pas aux colonies qu'il part.

L'ancien chef de cabinet de M. Albert Sarraut juge indigne d'aller gouverner la colonie du Tchad pour laquelle il a été désigné.

Il devait s'embarquer à bord du *Tchad* le 5 février. Il sollicita de la bienveillance de M. Édouard Daladier un sursis de départ et reçut l'ordre de partir le 26 février par l'*Europe*, courrier de la Côte d'Afrique.

Devant cette échéance administrative, M. André Touzet déclare « forfait » et vient de faire parvenir au ministre des Colonies une demande de « mise en disponibilité pour trois ans ».

Le jeune sous-préfet, dont la faveur de M. Albert Sarraut fit successivement en quatre années, un chef de cabinet, un gouverneur des Colonies, un directeur de l'Agence générale des colonies et un contrôleur général des travailleurs coloniaux en France, un chevalier, puis un officier de la Légion d'honneur, se refuse à rentrer dans le rang et à faire aux colonies son métier de gouverneur.

Lorsqu'il exerçait rue Oudinot ses tyranniques fonctions, M. Touzet rejetait impitoyablement les demandes les plus justifiées de fonctionnaires chargés de famille et sollicitant un sursis de départ de quelques semaines !

« Le fonctionnaire colonial doit accomplir son métier aux colonies », se plaisait-il à déclarer.

Il est juste de dire qu'il faisait fléchir ce principe à l'égard des petits amis et camarades, ses habituels thuriféraires.

Ajoutons que, depuis la chute du ministère Sarraut, c'est-à-dire plus de huit mois, M. André Touzet a bénéficié en France d'un poste de haute faveur, celui de contrôleur général des travailleurs coloniaux, avec une solde de 60.000 francs et d'appréciables loisirs.

La démission de M. Touzet est acceptée
(*Les Annales coloniales*, 2 mars 1925)

M. Édouard Daladier a saisi le dernier Conseil des ministres de la demande formulée par M. André Touret, gouverneur du Tchad qui ne voulait pas rejoindre son poste.

M. A. Touzet a donné la démission de son grade de gouverneur. Elle a été acceptée. M. Touzet entre définitivement dans les affaires.

DÉCÈS
Yvonne Touzet
(*Le Journal des débats*, 29 mai 1925)

On annonce le décès de Mlle Yvonne Touzet, fille de l'ancien gouverneur des colonies, et de Mme Touzet, et petite-fille de S. Exc. le ministre plénipotentiaire du Brésil et de Mme de Azevedo. L'inhumation a eu lieu, le 26 mai, à Bordeaux.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES
COMPTOIRS GÉNÉRAUX DE L'INDOCHINE
(1926-1931)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Comptoirs_gnx_IC.pdf

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1928)

Sont arrivés en Cochinchine : M. Touzet, gouverneur honoraire des colonies, ancien directeur du cabinet de M. Sarraut, qui vient prendre aux Comptoirs généraux de l'Indochine la place de M. Cateaux.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1928)

Reviennent en France : Touzet, directeur des Comptoirs généraux de l'Indochine.

Troisième session en 1929 de la cour d'assises de Saïgon
AUDIENCE CE CE MATIN
Affaire Brunelin
(*L'Écho annamite*, 2 août 1929)

[...] Le 20 août 1928, le directeur général [André Touzet] de la Société anonyme « Les Comptoirs généraux de l'Indochine », dont la siège social est à Saïgon,

s'apercevait, dans les conditions suivantes, que de graves irrégularités étaient commises dans le service de la caisse. [...]

1930 : dénoncé par Paul Monet, dans les *Jauniers*,
comme directeur général des Phosphates de l'Océanie,
par confusion avec Étienne Touze !

www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Phosphates_de_l'Oceanie.pdf

DIRECTEUR ADJOINT DES FINANCES DE L'INDOCHINE (1931-1936)

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1932)

M. André Touzet, ancien directeur du cabinet de M. Albert Sarraut, ancien gouverneur des colonies, est nommé directeur adjoint des Finances de l'Indochine.

Les fonctionnaires rentrent au bercail
(*L'Éveil de l'Indochine*, 17 mai 1931)

La crise économique aura un bon côté. Au temps des vaches grasses, beaucoup de hauts fonctionnaires, se disant qu'il y avait beaucoup plus à gagner dans les affaires, usèrent de leur influence pour prendre à la tête des diverses industries, plantations et maisons de commerce, les bonnes places qui auraient dû revenir aux gens qui avaient fait de ces professions leur carrière et en avaient accepté tous les risques. Et bientôt l'on put se demander s'il resterait pour ces derniers la moindre chance d'avancement, toutes les belles situations étant accaparées par les fonctionnaires bienfaiteurs (espoir ou terreur des conseils d'administration).

Mais certains de ces nouveaux chefs se montrèrent inférieurs à une tâche qui demande une longue expérience ; d'autres, lorsqu'ils virent venir la crise, s'aperçurent que leur nouveau navire menaçait de faire eau ; et nous voyons aujourd'hui ces messieurs revenir bien vite demander à l'Administration cette quiétude qu'appréciait tant le rat. des champs, la vie confortable sans soucis, sans risques.

L'un des derniers de ces capitaines qui ont trouvé l'industrie infiniment moins sûre que l'Administration, est M. Touzet, qui nous revient comme haut fonctionnaire des finances. Après avoir présidé à l'écroulement de la situation financière de la vieille affaire commerciale qui l'avait prise comme directeur, nous espérons qu'il assistera au redressement de la situation financière de l'Indochine.

Espérons surtout que, peu à peu, tous ces rats abandonneront des cales qui font eau et que le naufrage guette, et que les amateurs en donneront désormais le commandement aux vieux loups de mer dont c'est le métier.

(Les Annales coloniales, 21 mai 1931)

M. Touzet, qui fut, quatre ans durant, chef de cabinet de M. Albert Sarraut, au ministère des Colonies, après avoir été son collaborateur au gouvernement général de l'Indochine, avait été nommé en 1924 gouverneur des colonies et affecté à la colonie du Tchad. Pour des raisons de convenances personnelles, M. Touzet avait refusé de rejoindre Fort-Lamy et donné sa démission.

Entré dans des affaires indochinoises, M. Touzet, après un nouveau séjour en Cochinchine, vient d'être réintégré dans l'administration coloniale et nommé, il y a trois mois, sous-directeur des finances et de la comptabilité en Indochine.

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 janvier 1932)

M. Touzet, directeur adjoint des Finances, a représenté l'Indochine à la conférence internationale de l'opium, qui s'est tenue à Bangkok en novembre 1931.

L'ÉCONOMIE INDOCHINOISE ET LA GRANDE CRISE UNIVERSELLE
par M. André Touzet, directeur adjoint des finances de l'Indochine.
(L'Éveil de l'Indochine, 21 janvier 1934)

Voici en quels termes, par la plume de son éditeur parisien Marcel Giard, l'auteur présente son ouvrage :

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de l'Indochine, et non sans passion. On lira sans doute avec intérêt cet ouvrage conçu dans un esprit purement objectif et qui est, comme le dit l'auteur, « à la façon d'un film, un déroulement d'images, mais sans retouches et sans subterfuges et qui ne recherche aucune démonstration. »

M. Touzet expose successivement la situation de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de l'Indochine, la chute du niveau de l'économie du pays et les mesures exceptionnelles de défense et de soutien prises par l'initiative gouvernementale pour faire face à la crise.

Documenté aux sources originales, l'auteur laisse le plus souvent parler loyalement les chiffres. Il à la modestie de penser que ses commentaires n'ajouteraient rien à leur force persuasive.

De ce travail extrêmement consciencieux, traité avec autorité et compétence, basé sur des faits précis, amplement fourni de renseignements positifs, se dégage une impression de sereine confiance dans l'avenir de l'Indochine.

Cette confiance, de vaines polémiques n'avaient pas réussi à l'altérer.

Il faut savoir gré à M. Touzet de lui avoir donné de nouvelles assises par ce travail si sérieux qui rénove toutes les données économiques, financières et statistiques touchant notre grand établissement d'Extrême-Orient.

N.D.LR — Nous n'avons pas encore eu en mains cet ouvrage, qui vient à peine de sortir des presses de l'Imprimerie d'Extrême-Orient à Hanoï, mais nous avons tout lieu de croire que M. Touzet, qui a été bien placé tant dans les affaires que dans l'Administration pour observer et juger et « rénover toutes les données économiques de l'Indochine » a su faire œuvre personnelle.

Sans doute trouvera-t-on dans cet ouvrage des idées qui aideront l'Indochine à se sortir dû pétrin où elle patauge si péniblement. Quand le pays vous fait une situation de

plus de vingt mille francs par mois avec les loisirs nécessaires, on est évidemment mieux placé pour éprouver une sereine confiance dans l'avenir que quand on a vu sa situation réduite des trois quarts ou même des quatre quarts par la crise et que, le cœur aigri et l'esprit inquiet, on se demande de quoi l'on vivra l'année prochaine.

*Suave mari magni magno, turbantibus œquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.*

Il est doux, quand la vaste mer est soulevée par les vents, d'assister du rivage aux efforts d'autrui

L'ÉCONOMIE INDOCHINOISE
ET LA GRANDE CRISE UNIVERSELLE
par André Touzet,
ancien gouverneur des Colonies
directeur adjoint des Finances de l'Indochine
1 volume in-8° XVII 426 pages, 80 francs
Marcel Giard, éditeur, Paris.
(*Les Annales coloniales*, 21 avril 1934)

Dans tout ce bouleversement. Il y a un fait dont on ne peut manquer d'être frappé, c'est la confirmation singulièrement émouvante que la crise a apportée à certaines prévisions de Karl Marx. D'après l'illustre théoricien du socialisme, la grande production devait avoir pour conséquence la prolétarisation croissante de la masse et c'est bien le phénomène que la crise a précipité. Or, en accroissant le nombre des salariés, le capitalisme multipliait le nombre de ses ennemis : « Avant tout, la bourgeoisie produit ses propres fossoyeurs », écrivit Marx en 1848¹. Par ailleurs, la surproduction produit le chômage et la misère. « Le régime capitaliste, dit Antoine Labriola, engendre lui-même sa propre négation avec la fatalité qui préside aux métamorphoses de la nature. »

Halte-là !

Les lecteurs qui me connaissent doivent se frotter énergiquement les yeux et penser que le soleil de Paris est bien dangereux pour ma plume. Qu'ils se rassurent, les braves gens !

Ces lignes ne sont pas de moi. Le tout a été emprunté à un énorme bouquin signé : André Touzet, ancien gouverneur des colonies, directeur adjoint des Finances de l'Indochine. Prix : 30 francs

J'ai tenté de lire ce monument de statistiques et d'appréciations. Je suis arrivé péniblement à la page 81, incapable de poursuivre mon effort, redoutant de devenir enragé ou de m'endormir pour toujours. Après plusieurs semaines de convalescence, j'ai ouvert le monstre à la page 408 où j'ai trouvé la propre condamnation de l'auteur :

1° L'aveu d'un déficit de 30 millions de piastres,

2° L'élégante déclaration suivante : Sauf événement imprévisible, le rétablissement de l'équilibre budgétaire peut être légitimement attendu pour 1934.

Non, Monsieur le sous-directeur des Finances de l'Indochine, l'équilibre budgétaire ne sera pas atteint cette année si vos prévisions sont maintenues. Le déficit s'aggravera encore de huit millions de piastres, et, si le gouverneur général Robin ne prend pas, dès maintenant, les dispositions nécessaires, il se trouvera à la fin de l'année dans une situation voisine de la catastrophe.

¹ Karl Marx, « Le Manifeste du parti communiste », § 3.

La colonie était ruinée en 1931 par suite de toutes les folies budgétaires et autres des années précédentes. On a seulement pensé aux compressions quand on s'est trouvé devant le gouffre. Les mesures prises ne furent que des palliatifs indiqués par les nécessités du moment. Le fer rouge n'a pas été porté dans la plaie.

On est donc en droit de se demander qui donc a présidé à l'enfantement de ce livre pour le moins inopportun ?

Ce n'est qu'une apologie d'un haut fonctionnaire mort tragiquement. Un peu de pudeur aurait dû faire comprendre à l'auteur qu'une large distribution *gratuite* manquait d'élégance, de dignité, car la misère règne en Indochine, et l'on est en droit de demander :

Qui a donc payé la note formidable de l'imprimeur ?

La colonie ! Cette pauvre colonie dont les budgets en cascade se traduisent chaque année par des millions de piastres de déficit.

Il est vrai que le sous-directeur des Finances a vu son contrat renouvelé, en décembre 1933, pour cinq ans, M. Touzet n'étant que fonctionnaire contractuel.

C'est un bien gros pourboire pour un courtisan.

J.-L. d'Aignot.

L'Économie indochinoise et la grande crise universelle

Une critique annamite du livre de M. Touzet

par CLODION [Henri Cucherousset]

(*L'Éveil de l'Indochine*, 25 février 1934)

Jusqu'ici, nous avons peu parlé du livre de M. Touzet « L'Economie indochinoise et la grande crise universelle » ; nous le lisons. L'ayant commencé, nous nous étions aperçu qu'il valait la peine d'être lu et lu soigneusement. L'auteur dit carrément ce qu'il pense ; et n'étant pas un surhomme, il y a, dans ce qu'il pense, du bon et du mauvais, du très calé et du pas très fort, des raisonnements judicieux et d'autres qui ne le sont pas. Pour nous, nous n'aimons pas les surhommes, nous préférons les hommes.

Avec M. Touzet, on se sent à l'aise pour discuter ; ce n'est pas le génie devant lequel on se sent une fourmi qui ne peut que se taire. On ose dire tantôt : bravo, tantôt : peut-être et tantôt : c'est faux.

En attendant voici un confrère annamite, l'*Union indochinoise*, qui commence par lui reprocher à juste raison, selon nous, le chapitre qu'il consacre, au début de son livre, à vanter les théories de Malthus et à demander leur application à l'Indochine.

C'est d'ailleurs le chapitre le plus faible du livre et l'on s'étonne qu'un homme aussi cultivé que M. Touzet se contente d'accepter une théorie vieille de 130 ans, basée sur de simples affirmations, contredites par les faits et qui, en tout cas, n'est pas justifiée pour le moment en Indochine. M. Touzet montre là une faiblesse de raisonnement que l'*Union indochinoise* attribue à un accès de pessimisme.

Pessimisme au sujet de quoi ? M. Touzet est un des heureux de ce monde, un privilégié. Ami d'un prince de la République, il lui est tombé du ciel une des plus belles situations de l'Indochine ; à Hanoï, il est logé gratuitement dans une des plus belles maisons et tous les caprices qu'il peut avoir lui sont offerts aux frais du budget. Il a une charmante famille, de beaux enfants, il est bien portant, son protecteur est tout puissant à Paris et, en somme, lui-même ne réussit pas trop mal en Indochine. Non, ce n'est pas par pessimisme qu'il nous sert et voudrait appliquer aux Annamites une théorie si pessimiste. Peut-être s'est-il laissé influencer par ces Annamites de l'élite qui nous reprochent nos mesures sanitaires et médicales, nos travaux contre les inondations, la sécheresse et la malaria, etc., qui empêchent, disent-ils, la nature de faire son oeuvre en maintenant la population dans d'honnêtes limites. Car c'est un

reproche que beaucoup d'Annamites instruits nous font, ce qui enlève un peu de valeur aux véhéments reproches dont ils accablent aujourd'hui M. Touzet.

Ce qui nous a scandalisé, ce n'est pas que M. Touzet, dans un moment d'égarement, ait écrit ce chapitre ; mais qu'un Français n'ait pas été le premier à protester, que l'Autorité morale, dont c'eût été le devoir, se soit tue, alors qu'elle avait le moyen de faire au moins ses réserves.

C'est du côté annamite qu'est venue la première protestation, indignée, cinglante et quelque peu méprisante pour ceux qui, ayant le devoir de faire ces réserves, ne les ont pas faites. Nous devons donc féliciter M. Ngu Tu de s'être fait, contre un ouvrage officiel, écrit sur les instructions du défunt gouverneur général [Pasquier], le défenseur de la morale naturelle (et non seulement de la morale annamite, comme il le croit).

La théorie de Malthus, dont M. Touzet se fait le champion, est d'ailleurs très faible. Malthus disait, vers le début du siècle dernier, que, dans des conditions normales, dans l'état de progrès d'alors, la population d'un pays doublait tous les 25 ans. Prenons donc l'Angleterre.

Le recensement de 1801 (le premier) donne une population de 16.345.000 habitants. D'après la théorie de Malthus, et en admettant le doublement tous les 30 ans, nous trouvons les résultats suivants :

	Théorie de Malthus	Réalité
1801	16.345.800	16.345 000
1831	32.700 000	24.132.000
1861	65.400.000	29.070.000
1891	130 800.000	41.880 000
1921	260.800.000	41.770.000

Mais, nous dira-t-on, l'émigration anglaise, si considérable pendant le cours du siècle dernier, a absorbé la différence.

La différence ? 220 millions ! Voyons interrogeons encore notre impeccable almanach de Witaker.

Où sont allés les émigrants (Irlandais compris ?)

Aux États-Unis, au Canada, en Australie en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud; le reste est insignifiant.

Nous devrions donc trouver au moins 220.000.000 d'habitants.

Or nous trouvons :

États-Unis (1930)	137.000 000
Canada	10.300.000
Afrique du Sud (blancs)	1.800.000
Australie	6.500.000
Nouvelle-Zélande	1.500.000

Aux États-Unis le tiers seulement descend des immigrants britanniques d'après 1801, soit	46.000.000
--	------------

Au Canada, la moitié, soit	5.000.000
En Afrique du Sud, les deux tiers, soit	1.200.000
En Australie et Nouvelle Zélande, tous, soit	8.000.000
Total	<u>60 200.000</u>

Nous sommes loin des 220 millions et cependant, ces pays neufs se sont développés dans des conditions meilleures que tout ce qu'on pouvait imaginer à l'époque de Malthus.

Voyons la seconde théorie de Malthus. Il affirme que la production des aliments croît moins rapidement que n'augmente la population.

Pure affirmation, que l'histoire de tous les pays a controuvée. Prenons le même exemple que ci-dessus : l'Angleterre, et nous pourrions prendre la France ou l'Allemagne. Partout nous trouvons une population mieux nourrie que quand elle était deux ou trois fois moins nombreuse, et, dans certains cas, généralement trop nourrie. Et la crise actuelle est en fait, en Cochinchine, en particulier, une crise de surproduction et de sous-consommation de produits alimentaires. Cette constatation eût étendu le pauvre Malthus raide mort de stupéfaction, mais elle ne fait pas perdre l'appétit à M. Touzet, pas plus qu'il ne perd le sommeil à vérifier ses propres affirmations.

Il nous dit que la population annamite, en particulier, croît dans des proportions inquiétantes ; mais il reconnaît, par ailleurs, qu'on n'en sait rien et qu'on a reculé devant le coût (900.000 \$) d'un recensement bien fait. La vérité est qu'on avait confié ce recensement à un incapable, qui n'a pas été fichu de l'organiser ; mais vraiment 900.000 \$, soit 90.000 \$ par an pour un bon recensement tous les dix ans, ce n'eût pas été trop cher. Car ce n'est pas brillant d'avouer que l'Administration n'a aucune notion, même approximative, de la population de l'Indochine, n'est pas bien sûre qu'elle augmente ou qu'elle diminue et se rend compte seulement qu'elle est probablement plus importante qu'on ne le croyait, il y a vingt ou trente ans.

Voyons, voyons, M. Touzet, avouez que cette partie de votre livre est à refaire ; *errare humanum est*.

Mais sous réserve de cette critique et de pas mal d'autres, sans doute, que l'on pourrait faire en lisant attentivement et épluchant ce livre, au lieu de se contenter d'en publier l'éloge que l'auteur en a fait lui-même sous la signature de son éditeur, c'est un livre que l'on ne peut pas se dispenser de lire. Quiconque, en Indochine, se pique de penser personnellement devrait le posséder dans sa bibliothèque et lire le crayon à la main.

C'est, on le sait, un exposé et une justification de la politique économique de M. Pasquier, qu'il a appliquée pendant cinq ans à ce pays, qu'il allait défendre à Paris lorsque la mort l'a surpris, qu'il aurait probablement fait approuver et dont il sera assez difficile à son successeur de trop s'écarter. Ne pas lire un livre, d'ailleurs facile à lire, assaisonné de citations littéraires et historiques, voire mythologiques, dans diverses langues, livre qui explique cinq ans de la vie de l'Indochine, ce n'est pas faire preuve de beaucoup d'esprit, d'autant plus que ce livre ne vous impose pas ses idées. Par ses imperfections mêmes, il vous laisse votre liberté, avec l'impression qu'à l'apéritif, vous pourrez oser critiquer certains passages sans redouter d'être taxé de blasphème ou d'audace excessive.

Les bénisseurs coûtent cher à l'Indochine
(*L'Éveil de l'Indochine*, 25 mars 1934)

Sous ce titre et sous le sous-titre : *un livre inutile*, la *Presse indochinoise* écrit :

M. Pasquier, qui poussait fort loin — hélas ! au grand dam de nos finances — le souci de sa propagande, se proposait d'inonder les journaux, les revues, voire les parlementaires, de volumes et de brochures où, certes, son œuvre n'eut pas été diminuée.

M. Touzet était tout naturellement désigné pour collaborer à la propagande dont le principal objet était d'exalter l'œuvre du dernier gouvernement général.

C'est ainsi qu'on vient de mettre en circulation un livre paru sous sa signature :

« L'économie indochinoise et la grande crise universelle ».

Ce livre a 426 pages

Ce livre, du début à la fin, est une apologétique. C'est une apologétique de l'œuvre de M. Pasquier.

Bien.

Mais voici qu'on crie au scandale.

Voici que l'on affirme que ce livre fut édité sur les fonds de propagande.

Le point mérite d'être éclairci.

Car, il faut bien le dire, nous en avons assez. Plus qu'assez.

Et nous demandons que l'on réponde à cette question : « Qui a payé l'impression de l'ouvrage de M. Touzet ? ».

N. D. L. R. — La *Presse Indochinoise* exagère ; le livre vaut la peine d'être lu. Laissons de côté la propagande malthusianiste, qui a tant révolté les Annamites ; on trouve dans le reste du volume une abondante documentation, et l'exposé de la politique de M. Pasquier.

L'on a fait beaucoup de propagande inutile, voire nuisible et de grosses distributions d'argent sous prétexte de propagande. Il faut tout de même admettre qu'un gouverneur général ait le droit, sur les fonds du budget, de faire-écrire par un collaborateur de confiance un exposé de la politique économique qu'il a cru devoir suivre pour le pays dont il est responsable.

Et ce livre met les adversaires de M. Pasquier, où ceux qui n'approuvaient pas entièrement sa politique, a même de baser leurs critiques sur des faits ; et puis il y a des gens qui n'aimaient pas M. Pasquier et qui cependant approuvaient en partie sa politique. Pour les uns et les autres, l'ouvrage qu'il a fait faire par M. Touzet à son utilité et ce n'est pas là-dessus que nous chicanerons.

La conférence de la Table Ronde
(*Les Annales coloniales*, 7 août 1936)

M. Albert Sarraut s'est embarqué le 5 août sur le paquebot *l'Île-de-France* pour les États-Unis. Rappelons qu'il se rend à Yosemite Park, en Californie, pour assister à la sixième conférence de l'Institut des relations du Pacifique.

Il est accompagné de MM. Étienne Denery, professeur à l'École des sciences politiques ; Jean Laurent, directeur-adjoint de la Banque de l'Indochine ; André Touzet, directeur adjoint des finances du gouvernement général de l'Indochine ; et Roger Lévy, secrétaire général du Comité d'études.

Cette conférence doit grouper les représentants des différents comités nationaux qui existent dans les pays riverains ou dans les pays ayant des possessions riveraines dans le Pacifique.

Les travaux se dérouleront du 15 au 30 août.

De nombreuses personnalités étrangères — américaines, anglaises et nippones, notamment — assisteront à cette importante réunion.

RÉSIDENT SUPÉRIEUR *P.I.* DU CAMBODGE

(*Les Annales coloniales*, 23 décembre 1936)

M. André Touzet a été nommé résident supérieur de 3^e classe en Indochine, et chargé de l'intérim des fonctions de résident supérieur au Cambodge.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION GUERNUT (1937-1938)

MISSIONS DANS LA MÉTROPOLE
(*Les Annales coloniales*, 5 février 1937)

M. André Touzet, résident supérieur en Indochine, est chargé de mission en France, pour une durée de trois mois, auprès du cabinet du ministre des Colonies, en vue d'étudier diverses questions intéressant l'Indochine.

Auprès de la Commission d'enquête coloniale
(*Les Annales coloniales*, 25 juin 1937)

M. André Touzet, résident supérieur en Indochine, est placé hors cadres et chargé de mission en qualité de secrétaire général à la commission d'enquête instituée par le décret du 4 février 1937, pour l'Indochine, l'Inde française et les colonies d'Océanie.

Le décret du 21 avril 1937 maintenant M. Touzet dans la position de mission auprès du cabinet du ministre a été abrogé à compter du 20 juin dernier.

NOUVEAUTÉS BIBLIOGRAPHIQUES
Sciences sociales, morales, politiques
(*Le Journal des débats*, 18 mars 1938)

À la Librairie du Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris (V^e) :
TOUZET, ancien chef du cabinet du ministre des colonies, résident supérieur en Indochine : le Problème colonial et la paix du monde. Les revendications coloniales allemandes, 30 francs.

RÉSIDENT SUPÉRIEUR AU LAOS (1938-1940)

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 17 avril 1938)

Un décret publié au « Journal officiel » de la R. F. nomme M. A. Touzet, résident supérieur de 2^e classe, au Laos, en remplacement de M. Eutrope, mis à la retraite.

M. Touzet a déjà fait plusieurs séjours en Indochine. Il a été attaché à divers cabinets civils de gouverneurs généraux et rempli diverses missions. Il a fait aussi l'intérim de directeur des Finances.

A un certain moment, M. Touzet, docteur en droit, a été directeur des Comptoirs généraux à Saïgon. On le voit, c'est un apte à tout à l'égal d'un polytechnicien, ceci dit sans intention péjorative.

Nous lui souhaitons une bonne réussite au Laos.

Cochinchine

Saïgon

Par l' « Aramis », de nombreuses personnalités sont arrivées, hier, à Saïgon parmi lesquelles Schwob d'Héricourt, Touzet, Tessier du Cros, Baudez et le colonel Sée
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 novembre 1938)

M. Touzet

Je reviens avec une grande joie dans ce pays d'où j'ai été, malgré moi, trop longtemps éloigné. Je vais retrouver l'excellent travail colonial direct dont mes absorbantes fonctions à la Commission d'enquête m'avaient écarté. J'en ressens le plus vif plaisir.

EN DEUX MOTS

(*L'Écho annamite*, 26 septembre 1940)

Sont de passage en notre cité :

MM^{mes} Touzet, femme du résident supérieur du Laos, et Le Prévost*, épouse de l'administrateur du territoire à bail de Kouang-Tchéou-Wan (Chine Méridionale).

La première est l'hôtesse de M^{me} Veber et du gouverneur de la Cochinchine, au palais de la rue La-Grandière.

.....

(*L'Écho annamite*, 13 décembre 1940)

[...] Nous apprenons la mise à la retraite de MM. Touzet et Wintrebert, respectivement résident supérieur au Laos et inspecteur général du travail à Hanoï. [...]

Décédé le 25 mai 1956 à Paris 16^e, 17, square Henri-Paté. Dom. à Casablanca, 77, av. Pierre-Simonet.
